

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Origine : Demande de renseignement en date du 30 juin 2001

Demandeur : Groupe STOP

Question 1 :

L'électricité présente au Québec un tarif stable et la SCGM entend y répondre par la présente proposition visant à fournir le gaz de réseau à un tarif de fourniture à prix fixe. Qu'arrive-t-il à la concurrence du gaz avec le mazout et le propane ?

Réponse :

L'objectif premier est de répondre à la concurrence électrique qui se présente avec des tarifs stables ne suivant pas un prix de marché. Pour ce qui est du mazout et du propane, leurs prix évoluent selon les lois du marché comme le gaz naturel. Toutefois, nous avons vu des fournisseurs mazout offrir des prix fixes et un prix fixe de gaz naturel pourrait donc être utile dans ces marchés.